

Cerclage

Lutte et contrôle

Concerne les arbres et arbustes avec croissance secondaire (robinier, ailante, sumac, paulownia, laurier-cerise, buddléia, etc.)

Lors de la lutte contre les néophytes envahissantes et potentiellement envahissantes ligneuses, l'abattage d'un arbre et la taille d'un arbuste provoquent comme réaction la production de nombreux rejets (drageons) à partir de la souche et/ou des racines. Ces nouvelles pousses aériennes peuvent apparaître à une distance de plus de 20 m de la plante principale source, pouvant multiplier la densité de la population jusqu'à plus de 30 fois. Afin d'éradiquer ce type d'espèces ligneuses et ne pas aggraver la situation lors de la coupe, il est essentiel de limiter le développement des repousses. Les différentes méthodes de cerclage décrites ici ont été développées dans ce sens.

Néophytes envahissantes ligneuses : méthodes de lutte

Quelle méthode choisir ?

Les deux questions suivantes permettent de choisir la méthode générale :

- 1- L'individu est déjà adulte (large tronc et écorce mature) ?
OUI → 2
NON → Attendre que l'arbre se développe et cercler par la suite ou coupes au niveau du pied

- 2- L'individu croît dans un lieu où des risques existent au niveau de la sécurité (passants et infrastructures) ?
OUI → Cerclage en utilisant des mesures de sécurité adéquates ou abattages/recépages
NON → Cerclage complet ou incomplet

Cerclage (ou annelage)

Objectif : en retirant un anneau d'écorce et de cambium tout autour du tronc ou sur ses 9/10^{ème}, le **flux de sève élaborée** des feuilles en direction du réseau racinaire est **interrompu ou fortement entravé**. Ceci empêche le stockage suffisant de réserves au niveau souterrain, facteur clé pour former des repousses après des perturbations mécaniques.

Cerclage complet

- 1ère année : en été (juin/juillet), enlever l'écorce et le cambium **tout autour du tronc**, à la base du tronc ou à hauteur de poitrine (1.30 m environ), sur un **anneau de 15-30** cm de large ou sur **trois anneaux successifs plus étroits**, en utilisant une petite tronçonneuse ou d'autres outils spécifiques (en veillant toujours à ne pas endommager l'aubier). A cette saison, les réserves ont été investies dans les nouvelles branches et feuilles alors que les racines n'ont pas encore emmagasiné de nouvelles réserves.
- Années suivantes : en été (juin/juillet), contrôler et enlever si nécessaire 1-2x les épaisissements sur le tronc nouvellement formés (cicatrisation des tissus endommagés qui essaient à nouveau de transporter la sève élaborée des feuilles en direction du réseau racinaire). En plus, couper/arracher/écraser 2-3x/année les rejets qui auraient eu suffisamment de ressources pour repartir. Ceux-ci peuvent être séchés et abandonnés sur le sol.
- Après 3 à 5 ans : une fois complètement mort, l'arbre peut être abattu.

Cerclage incomplet

- 1ère année : en hiver (février), enlever l'écorce et le cambium à hauteur de poitrine (1.30 m environ), en enlevant un **anneau de 15-30** cm de large sur **9/10^{ème} de la circonférence du tronc**, en utilisant une petite tronçonneuse ou d'autres outils spécifiques (en veillant toujours à ne pas endommager l'aubier).

- 2ème année : en été (juin/juillet), enlever le **1/10^{ème} d'écorce restant**. Contrôler et enlever si nécessaire 1-2x les épaissements sur le tronc nouvellement formés (cicatrisation des tissus endommagés qui essaient à nouveau de transporter la sève élaborée des feuilles en direction du réseau racinaire). En plus, couper/arracher/écraser 2-3x/année les rejets qui auraient eu suffisamment de ressources pour repartir. Ceux-ci peuvent être séchés et abandonnés sur le sol.
- Années suivantes : Contrôler et enlever si nécessaire 1-2x les épaissements sur le tronc nouvellement formés (cicatrisation des tissus endommagés qui essaient à nouveau de transporter la sève). En plus, couper/arracher/écraser 2-3x/année les rejets qui auraient eu suffisamment de ressources pour repartir. Ceux-ci peuvent être séchés et abandonnés sur le sol.
- Après 4 à 5 ans : une fois complètement mort, l'arbre peut être abattu.

Remarques importantes

- ! Le cerclage réduit considérablement la repousse végétative à partir des drageons des racines et des souches par rapport à l'abattage.
- ! Le cerclage fonctionne bien s'il est effectué correctement. Il est généralement préférable de s'entourer d'un forestier expérimenté dans cette pratique. Les résultats des expériences avec le cerclage complet ou incomplet sont comparables. Alors que le cerclage incomplet a longtemps été pratiqué, le cerclage complet est aujourd'hui privilégié. En ce qui concerne le cerclage complet, le cerclage sur un anneau large est plus rapide par rapport à un cerclage sur trois anneaux successifs plus étroits. La vitesse de travail est aussi plus rapide si le travail est effectué à hauteur de poitrine par rapport à la base du tronc.
- ! L'enlèvement de l'**écorce** peut se faire à l'aide d'une serpette ou d'un petit couteau, comme dans le cas de jeunes individus, ou avec une tronçonneuse ou d'autres outils spécifiques. L'important est de ne pas endommager le bois (aubier).
- ! Après avoir enlevé l'écorce, il faut ôter le **cambium** à l'aide d'une brosse métallique. Si le cambium n'est pas complètement retiré, l'arbre reste vivant et peut continuer à accumuler des réserves.
- ! Les avis et expériences divergent concernant le **bois** (aubier). Il est généralement admis que si celui-ci est endommagé et/ou partiellement enlevé, alors le risque d'un pourrissement du bois et que l'arbre principal (source) meurt trop rapidement est grand. A l'inverse, si le travail n'est pas effectué jusqu'au bois, le risque est d'enlever incomplètement le cambium. Dans les deux cas, l'objectif qui est d'empêcher les repousses à partir de racines ou de la souche sera partiellement atteint.
- ! Les **branches** des arbres cerclés se cassent facilement. Les troncs toujours plus instables représentent un danger. De ce fait, il est conseillé de prendre des mesures pour assurer la sécurité le long des chemins (passants) et à côté des infrastructures.
- ! Au sein des populations d'une même espèce, les **arbres** peuvent être **connectés** par leurs racines et un échange de réserves est possible. Il est donc important de **cercler tous les individus de la même espèce au même moment**.
- ! Lors de la coupe de certaines espèces dont l'écorce et le bois contiennent des **substances irritantes**, comme dans le cas de l'*Ailanthus*, il est préférable de protéger non seulement les mains, mais aussi les membres supérieurs.



Cerclage incomplet des troncs de tous les robiniers d'une même population (Photo : Sibyl Rometsch).



Cerclage complet à la base d'un tronc d'ailante en 3 cercles successifs étroits (Photo : Canton du Tessin, 2019).

! Le cerclage ne fonctionne pas pour les **espèces non ligneuses et/ou les espèces sans croissance secondaire** (par exemple, le palmier chanvre *Trachycarpus fortunei* (Arecaceae), ne possède pas de croissance secondaire). Pour ces espèces, se référer directement à la partie Lutte de la fiche d'information de l'espèce en question.

Abattage des arbres, recépage des rejets/arbustes et lutte contre les repousses

Jeunes plants et rejets (< 1 an) ou petits individus (Ø < 10 cm)

- Petites populations : couper les jeunes arbres, arracher un maximum de racines à l'aide d'outils adéquats. Les jeunes individus d'une année peuvent être arrachés à la main.
- Moyennes à grandes populations : faucher au plus près du sol les jeunes individus.
- Par la suite : faucher (inévitables avec cette méthode) 5-6x/an au plus près du sol les repousses jusqu'à une forte diminution de leur nombre.
- Contrôles : contrôler l'année qui suit et répéter les fauches ou arracher avec soin les nouvelles repousses.
- Suivi : maintenir des contrôles réguliers même lorsqu'il n'y a, à première vue, plus de repousses.

Individus adultes (Ø > 10 cm)

L'abattage de grands individus n'est possible que s'il n'y a pas de danger en cas de chute de troncs ou de branches (sécurité pour les passants et infrastructures). Les arbres cerclés devenant de plus en plus instables en dépérissant, les branches sèches se cassant régulièrement. Si un cerclage n'est pas possible, il faut abattre les arbres et recéper les arbustes.

- Abattre : les arbres et couper les arbustes avant leur floraison ou fructification.
- Par la suite : faucher les repousses, elles sont inévitables avec cette méthode, au plus près du sol 5-6x/an jusqu'à une forte diminution de leur nombre.
- Contrôles : contrôler l'année qui suit et répéter les fauches ou arracher avec soin les nouvelles repousses.
- Suivi : maintenir des contrôles réguliers même lorsqu'il n'y a, à première vue, plus de repousses.

Pour plus d'information

Publications disponibles en ligne (sélection)

- **Canton Zürich**, 2015. Praxishilfe invasive Neophyten. Problempflanzen erkennen und richtig handeln. 42 p. https://www.zh.ch/content/dam/zhweb/bilder-dokumente/themen/umwelt-tiere/umweltschutz/neobiota/neophyten_dateien/praxishilfe_invasive_neophyten_2015_de.pdf
- **Doutaz J.**, 2014. Méthode de l'annélation. Centre forestier de formation Lyss. Notice pratique n°1.2. http://www.waldbau-sylviculture.ch/publica/2014_2_annelation.pdf
- **Doutaz J.**, 2016. Annélation : les conditions de la réussite. La Forêt 02/16. <https://www.cpp-apw.com/culture-et-promotion-des-bois-precieux-cpp/services/publications/>
- **Gruppo lavoro Organismi alloctoni invasivi Ticino**, 2019. Lotta all'ailanto (*Ailanthus altissima*). 8p. <https://www4.ti.ch/generale/organismi/per-saperne-di-piu/documenti>
- **Knüsel S., Wunder J., Moos C., Dorren L., Schwarz M., Gurtner D. & M. Conedera**, 2020. L'ailanto nei boschi svizzeri. Ecologia e opzioni gestionali. Notizie per la pratica, 66. 12 p. <https://www.wsl.ch/de/publikationen/lailanto-nei-boschi-svizzeri-ecologia-e-opzioni-gestionali.html>

Citer la fiche d'information

Info Flora (2022) Cerclage. Lutte et contrôle. Factsheet. URL:

https://www.infoflora.ch/assets/content/documents/neophytes/cerclage_f.pdf

Avec le support de l'OFEV